

# L'HEBDO DISCIPLINAIRE

**Communiqué sur les sanctions prises par la Commission régionale de Discipline  
le mardi 21 mars et le jeudi 23 mars :**

*La commission de discipline a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et RG :*

**1 joueur mineur a écopé de 12 mois de suspension dont 4 avec sursis**

Comportement obscène, aggravé par son comportement menaçant et intimidant envers un officiel

**1 club a écopé d'une suspension de terrain de 2 matchs avec sursis**

Manquement à son obligation de sécurité

**1 joueur a écopé d'une suspension à titre conservatoire en attendant son audition**

**2 dossiers ont été placés en instruction**

Manquement à la sécurité (jet de bouteille vers officiel) et match arrêté en raison d'une agression sur officiel

